



Monsieur Jean CASTEX
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS

Michel SAVIN

Sénateur de l'Isère

Paris, le 20 janvier 2021

Membre de la
 Commission de la
 Culture, de
 l'Education et de
 la Communication

Président du groupe
 d'études Pratiques
 Sportives et Grands
 Évènements
 Sportifs

Monsieur le Premier ministre,

Depuis samedi 16 janvier dernier, votre gouvernement a instauré un couvre-feu généralisé sur tout le territoire national à 18h afin de lutter contre l'épidémie de covid-19. Si nous ne pouvons que souscrire à l'objectif de lutte contre ce virus, il nous semble que les règles mises en œuvre font courir d'autres dangers à nos concitoyens et que l'impossibilité pour de très nombreux Français de pratiquer une activité physique et sportive va à l'encontre même des enjeux de santé publique

Aujourd'hui, les Français qui travaillent ou télé-travaillent, les Français qui étudient toute la journée et tant d'autres ne sont plus en mesure de pratiquer une activité physique à l'extérieur et sans regroupement après 18h, qui est pourtant le moment où nos concitoyens pratiquent le plus.

Depuis le mois de mars dernier et le premier confinement, les Français ont prouvé leur attachement à la pratique sportive. Cette dernière est d'ailleurs essentielle pour nombre de nos concitoyens, alors même qu'une très grande part de notre vie sociale est à l'arrêt.

De plus, de très nombreuses études ont mis en avant les bienfaits de l'activité physique, tant par rapport à la maladie, que pour lutter, par exemple, contre les états dépressifs et l'anxiété qui touchent un nombre croissant de Français. Par ailleurs, les nouvelles modalités d'organisation de notre vie sociale et la réduction de nos déplacements viennent renforcer la sédentarité des Français, d'ores et déjà reconnue comme un véritable fléau pour la santé publique.

Monsieur le Premier ministre, la situation est incompréhensible alors que durant les précédents confinements et couvre-feu, il a toujours été possible pour les Français de pratiquer une activité physique de plein air.

Pour toutes ces raisons, il nous semble urgent qu'une dérogation au couvre-feu après 18h soit autorisée pour la pratique d'une activité physique individuelle de plein air et sans regroupement dans les plus brefs délais et pour tous les Français, et nous espérons que des décisions en ce sens seront rapidement prises.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de notre plus haute considération.

Michel SAVIN

Cosignataires :

- Michel SAVIN, Sénateur de l'Isère
- Serge BABARY, Sénateur d'Indre-et-Loire
- Philippe BAS, Sénateur de la Manche

- Catherine BELRHITI, Sénatrice de la Moselle
- Martine BERTHET, Sénatrice de la Savoie
- Etienne BLANC, Sénateur du Rhône
- Christine BONFANTI-DOSSAT, Sénateur de Lot-et-Garonne
- Bernard BONNE, Sénateur de la Loire
- Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Sénatrice des Alpes-Maritimes
- Gilbert BOUCHET, Sénateur de la Drôme
- Céline BOULAY-ESPÉRONNIER, Sénatrice de Paris
- Yves BOULOUX, Sénateur de la Vienne
- Toine BOURRAT, Sénatrice des Yvelines
- Jean-Marc BOYER, Sénateur du Puy-de-Dôme
- Max BRISSON, Sénateur des Pyrénées-Atlantiques
- Laurent BURGOA, Sénateur du Gard
- Patrick CHAUVET, Sénateur de la Seine-Maritime
- Marie-Christine CHAUVIN, Sénateur du Jura
- Laure DARCOS, Sénatrice de l'Essonne
- Marta DE CIDRAC, Sénatrice des Yvelines
- Sonia DE LA PROVÔTÉ, Sénatrice du Calvados
- Louis-Jean DE NICOLAÏ, Sénateur de la Sarthe
- Jean-Pierre DECOOL, Sénateur du Nord
- Yves DÉTRAIGNE, Sénateur de la Marne
- Élisabeth DOINEAU, Sénatrice de la Mayenne
- Sabine DREXLER, Sénateur du Haut-Rhin
- Alain DUFFOURG, Sénateur du Gers
- Françoise DUMONT, Sénateur du Var
- Laurent DUPLOMB, Sénateur de la Haute-Loire
- Françoise GATEL, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine
- Fabien GENET, Sénateur de la Saône-et-Loire
- Pascale GRUNY, Sénateur de l'Aisne
- Olivier HENNO, Sénateur du Nord
- Alain HOUPERT, Sénateur de Côte-d'Or
- Jean-Raymond HUGONET, Sénateur de l'Essonne
- Jean-François HUSSON, Sénateur de Meurthe-et-Moselle
- Corinne IMBERT, Sénatrice de la Charente-Maritime
- Claude KERN, Sénateur du Bas-Rhin
- Christian KLINGER, Sénateur du Haut-Rhin
- Marc LAMÉNIÉ, Sénateur des Ardennes
- Florence LASSARADE, Sénatrice de la Gironde
- Michel LAUGIER, Sénateur des Yvelines
- Daniel LAURENT, Sénateur de la Charente-Maritime
- Christine LAVARDE, Sénatrice des Hauts-de-Seine
- Stéphane LE RUDULIER, Sénateur des Bouches-du-Rhône
- Valérie LÉTARD, Sénatrice du Nord
- Brigitte LHERBIER, Sénatrice du Nord
- Anne-Catherine LOISIER, Sénatrice de Côte-d'Or
- Jean-François LONGEOT, Sénateur du Doubs
- Didier MANDELLI, Sénateur de la Vendée
- Alain MARC, Sénateur de l'Aveyron
- Pascal MARTIN, Sénateur de la Seine-Maritime
- Franck MENONVILLE, Sénateur de la Meuse
- Marie MERCIER, Sénateur de Saône-et-Loire
- Sébastien MEURANT, Sénateur du Val d'Oise
- Brigitte MICOULEAU, Sénatrice de la Haute-Garonne
- Philippe MOUILLER, Sénateur des Deux-Sèvres
- Laurence MULLER-BRONN, Sénatrice du Bas-Rhin

- Olivier PACCAUD, Sénateur de l’Oise
- Cyril PELLEVAL, Sénateur de la Haute-Savoie
- Cédric PERRIN, Sénateur du Territoire de Belfort
- Stéphane PIEDNOIR, Sénateur du Maine-et-Loire
- Frédérique PUISSAT, Sénatrice de l’Isère
- Isabelle RAIMOND-PAVERO, Sénateur d’Indre-et-Loire
- Marie-Pierre RICHER, Sénatrice du Cher
- Olivier RIETMANN, Sénateur de la Haute-Saône
- Stéphane SAUTAREL, Sénateur du Cantal
- René-Paul SAVARY, Sénateur de la Marne
- Elsa SCHALCK, Sénatrice du Bas-Rhin
- Nadia SOLLOGOUB, Sénateur de la Nièvre
- Claudine THOMAS, Sénatrice de la Seine-et-Marne
- Jean-Marie VANLERENBERGHE, Sénateur du Pas-de-Calais
- Jean-Pierre VOGEL, Sénateur de la Sarthe
- Dany WATTEBLED, Sénateur du Nord